

INFORMATION SUR LA PRESENCE D'ALLERGENE A DECLARATION OBLIGATOIRE

Menu : janvier 2022

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201

Produits et plats du menu du jour	14 Allergènes à déclaration obligatoire													
	Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
lun 03/01	X		X											
mar 04/01	X	X	X						X					
mer 05/01	X	X	X			X	X	X	X		X			
jeu 06/01	X	X	X	X	X	X	X	X						
ven 07/01	X		X						X					
lun 10/01	X	X	X											
mar 11/01	X		X						X					
mer 12/01	X	X	X	X	X				X					
jeu 13/01	X		X			X	X	X			X		X	
ven 14/01	X		X			X	X	X	X					
lun 17/01	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	
mar 18/01	X	X	X						X					
mer 19/01	X		X						X					
jeu 20/01	X	X	X											
ven 21/01	X		X			X	X	X	X		X			
lun 24/01	X					X	X	X			X		X	
mar 25/01	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	
mer 26/01	X		X	X	X				X		X			
jeu 27/01	X	X	X	X	X	X	X	X			X		X	
ven 28/01	X	X	X			X	X	X	X		X		X	

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats. La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable.

⚠ Il est possible d'être allergique à d'autres aliments non présents dans la liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire.